Conforme à l'original produit;
Début du texte, page suivante

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES

Édition Chronologique n° 9 du 14 février 2014

PARTIE TEMPORAIRE
État-Major des Armées (EMA)

Texte 12

TABLEAU N° 336/DEF/DCSCA/SD_AS/B.LOG
relatif aux prix des travaux exécutés par les maîtres ouvriers du groupe de spécialités « armées de terre et de l'air » en 2014.

Du *21 janvier 2014*

DIRECTION CENTRALE DU SERVICE DU COMMISSARIAT DES ARMÉES : *bureau « régulation logistique ».*

TABLEAU N° 336/DEF/DCSCA/SD_AS/B.LOG relatif aux prix des travaux exécutés par les maîtres ouvriers du groupe de spécialités « armées de terre et de l'air » en 2014.

Du 21 janvier 2014

NOR D E F E 1 4 5 0 0 6 0 B

Références :

Décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 (JO n° 174 du 28 juillet 2005, texte n° 3 ; BOC, p. 6245 ; BOEM 120-0.1.3) modifié.
Décret n° 2009-1178 du 5 octobre 2009 (JO n° 231 du 6 octobre 2009, texte n° 19 ; signalé au BOC 42/2009 ; BOEM 105.2.1, 110.2) modifié.
Instruction n° 30550/DEF/DCCAT/ORH/PM du 1er juillet 2002 (BOC, 2002, p. 5507 ; BOEM 550.2.1).

Texte abrogé :

Tableau n° 513/DEF/DCSCA/SD_AS/B.LOG du 29 janvier 2013 (BOC N° 18 du 19 avril 2013, texte 13).

Référence de publication : BOC n° 9 du 14 février 2014, texte 12.

À compter du 1er janvier 2014, les prix des travaux exécutés par les maîtres ouvriers du groupe de spécialités « armées de terre et de l'air » sont fixés comme indiqué ci-après.

Les prix mentionnés dans les colonnes « travaux particuliers » s'appliquent au militaire s'équipant à ses frais. Ils incluent la taxe sur la valeur ajoutée (TVA).

Les prix mentionnés dans les colonnes « travaux administratifs » correspondent aux montants réglés par les plates-formes achat finances (PFAF) aux maîtres ouvriers tailleurs, dans le cadre d'une première dotation ou d'un droit à renouvellement ; toutefois, la valeur imputée au titre du droit de tirage est identique à celle d'une confection industrielle [réalisation en mesure industrielle ou en grande série (articles sur étagère)] dans le cas des tenues bénéficiant de ce mode de confection, si la réalisation a été effectuée, à la demande de l'administration, en confection sur mesure par un maître ouvrier tailleur (par exemple, dans le cas de tailles exceptionnelles).

1. PRIX DES CONFECTIONS SUR MESURE DES PRINCIPALES TENUES.

Les prix des tenues figurant dans le tableau ci-dessous comprennent le coût de main d'œuvre moyen au plan national et des matières annexes (doublure, toile tailleur, toile plastron, mignonnette, etc.) lorsqu'elles sont fournies par les maîtres ouvriers, hormis les menues fournitures restant à leur charge (incluses forfaitairement dans le tarif minute) ; dans tous les cas, ils ne comprennent pas le tissu de fond (à l'exception du gilet d'arme), le galonnage et l'écussonnage.

La réalisation doit être de qualité irréprochable et implique l'emploi de fournitures de bonne qualité. Toute prestation supplémentaire (galonnage, écussonnage, emploi de fournitures de qualité supérieure) est facturée en sus.

La confection en « mesure actualisée » est réalisée dans les ateliers spécialement équipés à cet effet et utilisant la technique du thermocollage.

1.1. **Tenues de l'armée de terre.**

1.1.1. ***Tenues du personnel masculin.***

DÉSIGNATION DES TENUES ET ARTICLES.	TRAVAUX PARTICULIERS. PERSONNEL S'ÉQUIPANT À SES FRAIS (TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE INCLUSE).		TRAVAUX ADMINISTRATIFS (DROIT DE TIRAGE).	
	GRANDE MESURE (EUROS).	MESURE ACTUALISÉE (EUROS).	GRANDE MESURE (POINTS OU EUROS).	MESURE ACTUALISÉE (POINTS OU EUROS).
Tenue de gala métropole ou outre-mer.				
Spencer seul.	492,32	393,86	409,70	327,76
Pantalon seul.	179,81	143,85	149,82	119,86
Tenue complète (*spencer* et pantalon).	672,13	537,71	559,52	447,62
Ceinture de *smoking*.	110,22	88,18	90,54	72,43
Veste bleue armée.	456,95	365,56	380,47	304,38
Pantalon bleu armée.	174,25	139,40	145,19	116,15
Tenue complète (veste et pantalon bleu armée).	631,20	504,96	525,66	420,53
Tenue de cérémonie et de service courant [terre de France (TDF) ou bleu chasseur].				
Veste.	477,49	381,99	397,34	317,87
Pantalon.	157,57	126,06	131,28	105,02
Veste et pantalon.	635,06	508,05	528,62	422,89
Gilet d'arme complet.	240,79	192,63	-	-
Tenue de cérémonie outre-mer.				
Veste blanche.	425,68	340,54	354,67	283,74
Pantalon blanc.	157,57	126,06	131,28	105,02
Tenue complète (vareuse et pantalon).	583,25	466,60	485,95	388,76

1.1.2. ***Tenues du personnel féminin.***

DÉSIGNATION DES TENUES ET ARTICLES.	TRAVAUX PARTICULIERS. PERSONNEL S'ÉQUIPANT À SES FRAIS (TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE INCLUSE).		TRAVAUX ADMINISTRATIFS (DROIT DE TIRAGE).	
	GRANDE MESURE (EUROS).	MESURE ACTUALISÉE (EUROS).	GRANDE MESURE (POINTS OU EUROS).	MESURE ACTUALISÉE (POINTS OU EUROS).
Tenue de gala métropole ou outre-mer.				
Spencer seul.	433,00	346,40	360,68	288,54
Robe seule.	291,65	233,32	242,43	193,94
	724,65	579,72	603,11	482,48

Tenue complète (*spencer* et robe).				
Parements de manches de *spencer*.	118,55	94,84	97,38	77,90
Chemisier satin et nœud papillon.	178,99	143,19	149,16	119,33
Veste bleue armée.	400,07	320,06	333,10	266,48
Jupe bleue armée.	169,13	135,30	140,76	112,61
Tenue complète (veste et jupe bleue armée).	569,20	455,36	473,86	379,09
Tenue de cérémonie et de service courant (TDF ou bleu chasseur).				
Veste.	411,39	329,11	342,26	273,81
Jupe été.	153,84	123,07	127,93	102,34
Jupe tenue de service courant (TSC).	145,05	116,04	120,71	96,57
Pantalon.	160,33	128,26	133,56	106,85
Tenue complète (vareuse + jupe été).	565,22	452,18	470,19	376,15
Tenue de cérémonie outre-mer.				
Veste blanche.	448,94	359,15	373,38	298,70
Jupe blanche.	170,05	136,04	141,51	113,21
Tenue complète (veste et jupe).	618,99	495,19	514,89	411,91

1.1.3. ***Tenues de service courant unisexe des militaires du rang.***

DÉSIGNATION DES TENUES ET ARTICLES.	TRAVAUX PARTICULIERS. PERSONNEL S'ÉQUIPANT À SES FRAIS (TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE INCLUSE).		TRAVAUX ADMINISTRATIFS (DROIT DE TIRAGE).	
	GRANDE MESURE (EUROS).	MESURE ACTUALISÉE (EUROS).	GRANDE MESURE (POINTS OU EUROS).	MESURE ACTUALISÉE (POINTS OU EUROS).
Blouson (TDF ou bleu chasseur).	-	-	217,48	173,98

1.2. **Tenues du personnel des services.**

1.2.1. ***Services interarmées.***

DÉSIGNATION DES TENUES ET ARTICLES.	TRAVAUX PARTICULIERS. PERSONNEL S'ÉQUIPANT À SES FRAIS (TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE INCLUSE).		TRAVAUX ADMINISTRATIFS (DROIT DE TIRAGE).	
	GRANDE MESURE (EUROS).	MESURE ACTUALISÉE (EUROS).	GRANDE MESURE (POINTS OU EUROS).	MESURE ACTUALISÉE (POINTS OU EUROS).
Veste croisée PL 300.	492,32	393,86	409,70	327,76
Pantalon bleu aviation.	157,57	126,06	131,28	105,02
	649,89	519,92	540,98	432,78

Tenue complète (veste croisée et pantalon).				
Jupe.	147,80	118,24	122,97	98,38

1.2.2. ***Magistrat détaché, officiers greffiers, commis greffiers des affaires pénales militaires.***

DÉSIGNATION DES TENUES ET ARTICLES.	TRAVAUX PARTICULIERS. PERSONNEL S'ÉQUIPANT À SES FRAIS (TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE INCLUSE).		TRAVAUX ADMINISTRATIFS (DROIT DE TIRAGE).	
	GRANDE MESURE (EUROS).	MESURE ACTUALISÉE (EUROS).	GRANDE MESURE (POINTS OU EUROS).	MESURE ACTUALISÉE (POINTS OU EUROS).
Veste homme.	477,49	381,99	397,34	317,87
Pantalon.	157,57	126,06	131,28	105,02
Veste femme.	411,39	329,11	342,26	273,81
Veste outre-mer.	448,94	359,15	373,38	298,70
Jupe.	153,84	123,07	127,93	102,34

1.3. **Tenues de l'armée de l'air.**

1.3.1. ***Effets de service courant.***

DÉSIGNATION DES TENUES ET ARTICLES.	TRAVAUX PARTICULIERS. PERSONNEL S'ÉQUIPANT À SES FRAIS (TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE INCLUSE).		TRAVAUX ADMINISTRATIFS (DROIT DE TIRAGE).	
	GRANDE MESURE (EUROS).	MESURE ACTUALISÉE (EUROS).	GRANDE MESURE (POINTS OU EUROS).	MESURE ACTUALISÉE (POINTS OU EUROS).
Blouson homme/femme croisé laine polyester (CLP).	248,89	199,11	207,40	165,92
Chemise, homme, blanche, manches courtes.	151,85	121,48	126,54	101,23
Chemise, homme, blanche, manches longues.	167,83	134,26	139,86	111,89
Chemisette homme, blanche, manches courtes. Chemisier femme, blanc, manches courtes.	143,86	115,09	119,88	95,90
Chemisette femme, manches courtes.	139,86	111,89	116,55	93,24
Chemisier femme, manches longues.	155,84	124,67	129,87	103,90
Jupe CLP.	107,89	86,31	89,91	71,93
Jupe allégée. Jupe blanche outre-mer.	137,95	110,36	114,88	91,90

Pantalon homme et femme CLP. Pantalon homme et femme allégé. Pantalon homme et femme outre-mer blanc.	155,74	124,59	129,78	103,82
Manteau homme.	405,54	324,43	337,95	270,36
Manteau femme.	394,42	315,54	328,68	262,94
Parka bleue d'uniforme homme.	466,24	372,99	387,92	310,34
Parka bleue d'uniforme femme.	461,04	368,83	383,65	306,92
Veste homme CLP.	369,47	295,58	307,89	246,31
Veste homme, blanche.	394,71	315,77	328,62	262,90
Veste femme CLP.	382,21	305,77	318,51	254,81
Veste femme, blanche.	404,69	323,75	336,97	269,58

1.3.2. ***Effets de gala.***

DÉSIGNATION DES TENUES ET ARTICLES.	TRAVAUX PARTICULIERS. PERSONNEL S'ÉQUIPANT À SES FRAIS (TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE INCLUSE).		TRAVAUX ADMINISTRATIFS (DROIT DE TIRAGE).	
	GRANDE MESURE (EUROS).	MESURE ACTUALISÉE (EUROS).	GRANDE MESURE (POINTS OU EUROS).	MESURE ACTUALISÉE (POINTS OU EUROS).
Chemise ou chemisier blanc de soirée.	178,99	143,19	149,16	119,33
Ceinture de soirée.	140,07	112,06	116,51	93,21
Pantalon de soirée.	177,98	142,38	148,32	118,66
Robe de soirée.	248,63	198,90	207,09	165,67
Veste homme *spencer* bleu aviation (BA).	444,56	355,65	370,47	296,38
Veste homme *spencer* blanc.	472,63	378,10	393,52	314,82
Veste femme *spencer* BA.	420,19	336,15	350,16	280,13
Veste femme *spencer* blanc.	439,25	351,40	365,82	292,66

1.3.3. ***Effets divers.***

DÉSIGNATION DES TENUES ET ARTICLES.	TRAVAUX PARTICULIERS. PERSONNEL S'ÉQUIPANT À SES FRAIS (TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE INCLUSE).		TRAVAUX ADMINISTRATIFS (DROIT DE TIRAGE).	
	GRANDE MESURE (EUROS).	MESURE ACTUALISÉE (EUROS).	GRANDE MESURE (POINTS OU EUROS).	MESURE ACTUALISÉE (POINTS OU EUROS).
Culotte motocycliste été et hiver.	239,76	191,81	199,80	159,84
Jupe civil musicien.	87,91	70,33	73,26	58,61
Jupe longue soirée musicien.	196,99	157,59	164,16	131,33

Pantalon civil musicien.	119,88	95,90	99,90	79,92
Veste civil musicien.	369,47	295,58	307,89	246,31
Veste femme parade musique.	382,21	305,77	318,51	254,81
Veste homme parade musique.	369,47	295,58	307,89	246,31
Habit homme/femme gala musicien.	505,58	404,46	421,32	337,06

1.3.4. ***Effets spécialistes.***

1.3.4.1. Tenues mécanicien.

DÉSIGNATION DES TENUES ET ARTICLES.	TRAVAUX PARTICULIERS. PERSONNEL S'ÉQUIPANT À SES FRAIS (TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE INCLUSE).		TRAVAUX ADMINISTRATIFS (DROIT DE TIRAGE).	
	GRANDE MESURE (EUROS).	MESURE ACTUALISÉE (EUROS).	GRANDE MESURE (POINTS OU EUROS).	MESURE ACTUALISÉE (POINTS OU EUROS).
Blouson spécialiste.	317,53	254,02	264,51	211,61
Combinaison spécialiste.	357,57	286,06	297,75	238,20
Pantalon spécialiste.	239,33	191,46	199,44	159,55
Chemise sans manches GAO (1) unisexe.	85,75	68,60	71,46	57,17
Short GAO unisexe.	210,38	168,30	175,32	140,26
(1) GAO : effets conçus à Gao (Mali).				

1.3.4.2. Tenue de vol (personnels navigants).

DÉSIGNATION DES TENUES ET ARTICLES.	TRAVAUX PARTICULIERS. PERSONNEL S'ÉQUIPANT À SES FRAIS (TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE INCLUSE).		TRAVAUX ADMINISTRATIFS (DROIT DE TIRAGE).	
	GRANDE MESURE (EUROS).	MESURE ACTUALISÉE (EUROS).	GRANDE MESURE (POINTS OU EUROS).	MESURE ACTUALISÉE (POINTS OU EUROS).
Combinaison de vol transport métropole et climat chaud.	379,83	303,86	316,04	252,83

1.3.5. ***Effets de combat (unisexe).***

DÉSIGNATION DES TENUES ET ARTICLES.	TRAVAUX PARTICULIERS. PERSONNEL S'ÉQUIPANT À SES FRAIS (TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE INCLUSE).		TRAVAUX ADMINISTRATIFS (DROIT DE TIRAGE).	
	GRANDE MESURE (EUROS).	MESURE ACTUALISÉE (EUROS).	GRANDE MESURE (POINTS OU EUROS).	MESURE ACTUALISÉE (POINTS OU

				EUROS).
Chemise manches courtes bariolée théâtre européen (BTE) ou bariolée zone désertique (BZD).	143,86	115,09	119,88	95,90
Short BTE ou BZD.	119,88	95,90	99,90	79,92
Pantalon BTE ou BZD.	239,33	191,46	199,44	159,55
Parka BTE ou BZD.	279,48	223,58	232,69	186,15
Veste BTE ou BZD.	260,50	208,40	217,08	173,66

2. PRIX DES PRINCIPALES AUTRES CONFECTIONS.

2.1. **Coiffures (broderie incluse).**

2.1.1. ***Services communs.***

ARTICLES.	TRAVAUX RÉALISÉS SUR MESURE DANS LES ATELIERS DU MAÎTRE-OUVRIER.		ACHATS RÉALISÉS AUPRÈS D'UN FOURNISSEUR (1).	
	TRAVAUX PARTICULIERS (TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE INCLUSE) (EUROS).	TRAVAUX ADMINISTRATIFS (POINTS OU EUROS).	TRAVAUX PARTICULIERS (TAXE SUR LA VALUER AJOUTÉE INCLUSE) (EUROS).	TRAVAUX ADMINISTRATIFS (POINTS OU EUROS).
Casquette interarmées :				
- casquette sans macaron ;	-	-	110,81	91,02
- macaron.	-	-	93,85	77,09
(1) Les maîtres ouvriers en fonction dans les départements et territoires d'outre-mer sont autorisés à facturer en sus l'« octroi de mer », sur présentation de justificatifs.				

2.1.2. ***Armée de terre.***

ARTICLES.	TRAVAUX RÉALISÉS SUR MESURE DANS LES ATELIERS DU MAÎTRE OUVRIER.		ACHATS RÉALISÉS AUPRÈS D'UN FOURNISSEUR (1).	
	TRAVAUX PARTICULIERS (TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE INCLUSE) (EUROS).	TRAVAUX ADMINISTRATIFS (POINTS OU EUROS).	TRAVAUX PARTICULIERS (TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE INCLUSE) (EUROS).	TRAVAUX ADMINISTRATIFS (POINTS OU EUROS).
Tricorne.	-	-	67,13	55,14
Képi de général de brigade.				
Service courant.	201,46	166,28	138,17	113,50
Cérémonie sur drap.	1015,05	-	1037,98	-
Cérémonie sur velours.	-	-	1101,99	-
Supplément par étoile.	3,24	2,67	-	-
Démontage de la doublure.	5,56	4,63	-	-

(1) Les maîtres-ouvriers en fonction dans les départements et territoires d'outre-mer sont autorisés à facturer en sus l'« octroi de mer », sur présentation de justificatifs.

2.1.3. ***Képi.***

ARTICLES.	TRAVAUX RÉALISÉS SUR MESURE DANS LES ATELIERS DU MAÎTRE OUVRIER.		ACHATS RÉALISÉS AUPRÈS D'UN FOURNISSEUR (1).			
	TRAVAUX PARTICULIERS (TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE INCLUSE) (EUROS).	TRAVAUX ADMINISTRATIS (POINTS OU EUROS).	TRAVAUX PARTICULIERS (TVA INCLUSE) (EUROS).		TRAVAUX ADMINISTRATIFS (POINTS OU EUROS).	
KÉPI.			SANS VELOURS.	AVEC VELOURS.	SANS VELOURS.	AVEC VELOURS.
Colonel et lieutenant-colonel.	185,64	153,81	142,54	154,53	117,23	127,08
Commandant.	179,35	148,58	132,49	144,48	108,98	118,83
Capitaine.	130,80	108,30	90,53	102,52	74,51	84,36
Lieutenant.	124,90	103,39	84,49	96,48	69,55	79,39
Sous-lieutenant.	118,39	97,98	79,10	91,08	65,12	74,97
Aspirant.	118,39	97,98	79,10	91,08	65,12	74,97
Major.	-	-	80,23	92,22	66,05	75,90
Adjudant-chef et adjudant.	-	-	79,10	91,08	65,12	74,97
Sergent-chef ou maréchal des logis-chef.	-	-	76,35	-	62,86	-
Sergent ou maréchal des logis.	-	-	76,35	-	62,86	-
Caporal-chef ou brigadier- chef de 1re classe.	-	-	63,04	-	53,22	-
Caporal-chef ou brigadier- chef.	-	-	63,04	-	51,93	-
Militaire du rang de caporal (ou brigadier) à 2e classe.	-	-	58,69	-	48,35	-
(1) Les maîtres ouvriers en fonction dans les départements et territoires d'outre-mer sont autorisés à facturer en sus l'« octroi de mer », sur présentation de justificatifs.						

2.2. **Pattes d'épaules ornementées (spencer).**

2.2.1. ***Galonnage.***

GRADE.	ACHATS RÉALISÉS AUPRÈS D'UN FOURNISSEUR (1).			
	OFFICIERS MASCULINS.		OFFICIERS FÉMININS.	
	TRAVAUX PARTICULIERS (TAXE SUR LA VALEUR	TRAVAUX ADMINISTRATIFS (POINTS OU	TRAVAUX PARTICULIERS (TAXE SUR LA VALEUR	TRAVAUX ADMINISTRATIFS (POINTS OU

	AJOUTÉE INCLUSE) (EUROS).	EUROS).	AJOUTÉE INCLUSE) (EUROS).	EUROS).
Général.	157,38	129,97	157,38	129,27
Colonel.	134,67	110,62	130,29	107,02
Lieutenant-colonel.	134,67	110,62	130,29	107,02
Commandant.	129,21	106,14	127,07	104,38
Capitaine.	113,21	92,99	102,59	84,27
Lieutenant.	109,14	89,65	99,33	81,59
Sous-lieutenant.	103,49	85,01	93,85	77,09
(1) Les maîtres ouvriers en fonction dans les départements et territoires d'outre-mer sont autorisés à facturer en sus l'« octroi de mer », sur présentation de justificatifs.				

2.2.2. ***Modification du galonnage suite à un changement de grade.***

2.2.2.1. Épaulettes de spencer, armée de terre.

GRADE.	ACHATS RÉALISÉS AUPRÈS D'UN FOURNISSEUR (1).	
	OFFICIERS MASCULINS ET FÉMININS.	
	TRAVAUX PARTICULIERS (TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE INCLUSE) (EUROS).	TRAVAUX ADMINISTRATIFS (POINTS OU EUROS).
Général (pose étoile).	13,87	11,51
Colonel.	62,92	51,75
Lieutenant-colonel.	62,92	51,75
Commandant.	62,92	51,75
Capitaine.	34,13	28,09
Lieutenant.	34,13	28,09
Sous-lieutenant.	34,13	28,09
(1) Les maîtres ouvriers en fonction dans les départements et territoires d'outre-mer sont autorisés à facturer en sus l'« octroi de mer », sur présentation de justificatifs.		

2.2.2.2. Pose d'épaulettes de spencer, armée de l'air (hors fourniture pattes d'épaules ornementées).

GRADE.	TRAVAUX RÉALISÉS DANS LES ATELIERS DU MAÎTRE OUVRIER.	
	OFFICIERS MASCULINS ET FÉMININS.	
	TRAVAUX PARTICULIERS (TVA INCLUSE) (EUROS).	TRAVAUX ADMINISTRATIFS (POINTS OU EUROS).
Général.	13,88	11,51
Colonel.	21,46	17,82
Lieutenant-colonel.	21,46	17,82
Commandant.	18,65	15,49
Capitaine.	15,84	13,17
Lieutenant.	13,03	10,84
Sous-lieutenant.	10,22	8,51
Aspirant.	13,93	11,60

2.3. **Galonnage, pose d'attentes, fourreaux d'épaule.**

2.3.1. ***Galonnage, pose d'attentes.***

GRADE.	GALONS NON LIÉS (1).		POSE D'ATTENTES (2).			
			SUR DRAP.		SUR VELOURS.	
	TRAVAUX PARTICULIERS (EUROS).	TRAVAUX ADMINISTRATIFS (POINTS OU EUROS).	TRAVAUX PARTICULIERS (EUROS).	TRAVAUX ADMINISTRATIFS (POINTS OU EUROS).	TRAVAUX PARTICULIERS (EUROS).	TRAVAUX ADMINISTRATIFS (POINTS OU EUROS).
Général.	-	-	83,80	68,93	101,52	83,48
Colonel.	57,24	47,60	79,60	65,47	95,71	78,70
Lieutenant-colonel.	57,24	47,60	79,60	65,47	95,71	78,70
Commandant.	48,02	39,93	79,60	65,47	95,71	78,70
Capitaine.	38,80	32,27	59,02	48,57	70,69	58,16
Lieutenant.	29,57	24,60	59,02	48,57	70,69	58,16
Sous-lieutenant.	20,35	16,93	59,02	48,57	70,69	58,16
Supplément pour pose sur velours.	44,95	37,01	-	-	-	-

(1) Les galons non liés sont cousus un à un sur la manche de la vareuse, ne concerne que le service de santé, la direction générale de l'armement et le service du commissariat des armées.

(2) Pour les grades de sous-lieutenant à colonel, ne concerne que le service de santé et la direction générale de l'armement.

2.3.2. ***Fourreaux d'épaule.***

GRADE.	FOURREAUX D'ÉPAULE.		
	LAMINETTE.		CANNETILLE.
	TRAVAUX PARTICULIERS (TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE INCLUSE) (EUROS).	TRAVAUX ADMINISTRATIFS (POINTS OU EUROS).	TRAVAUX PARTICULIERS UNIQUEMENT (TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE INCLUSE) (EUROS).
Général.	-	-	-
Colonel.	13,80	11,45	38,63
Lieutenant-colonel.	16,73	13,85	41,56
Commandant.	13,33	12,57	38,16
Capitaine.	13,40	11,12	38,23
Lieutenant.	12,86	10,68	37,69
Sous-lieutenant.	11,63	9,67	36,46

2.4. **Travaux divers.**

2.4.1. ***Képi.***

KÉPI.	TRAVAUX PARTICULIERS (TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE INCLUSE) (EUROS).	TRAVAUX ADMINISTRATIFS (POINTS OU EUROS).
Pose d'un galon.	7,14	5,93
Changement de la jugulaire.	6,29	5,21
Changement de la visière.	19,92	16,49
Supplément pour une broderie (grenade ou ancre).	9,39	7,71
Supplément pour une broderie à deux brisques.	7,63	6,27
Supplément pour un bandeau en velours.	10,71	9,15

2.4.2. ***Articles divers.***

ARTICLES.	TRAVAUX PARTICULIERS (TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE INCLUSE) (EUROS).	TRAVAUX ADMINISTRATIFS (POINTS OU EUROS).
Insignes de collet métalliques (1 paire).	12,52	10,28
Jeu de boutons estampés :		
- base TDF :	-	-
- avec pose ;	19,58	16,17
- sans pose ;	12,52	10,29
- base spencer :	-	-
- avec pose ;	24,33	20,32
- sans pose.	17,33	14,44
Chaînette pour *spencer*.	2,52	2,08
Plaquette patronymique (plaquette nue).	-	3,08

2.4.3. ***Écusson de bras canetille (travaux particuliers uniquement).***

	ÉCUSSON DE BRAS CANETILLE.	
	POSÉ SUR DRAP (TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE INCLUSE) (EUROS).	POSÉ SUR VELCRO (TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE INCLUSE) (EUROS).
Feuille d'acanthe.	21,34	21,47
Cor de chasse et grenade.	22,14	22,27
Service de santé.	29,18	29,31
3 chiffres.	16,20	16,33
2 chiffres.	11,85	11,98
1 chiffre.	8,53	8,66
3 chiffres et grenade.	23,84	23,97
2 chiffres et grenade.	19,43	19,56
Grenade.	10,84	10,97
Troupes de marine.	17,30	17,44
Corps technique et administratif (CTA).	21,73	21,86
Grenade et 1 chiffre.	14,83	14,96
Cor de chasse et 1 chiffre.	21,73	21,86
Cor de chasse et 2 chiffres.	26,33	26,46
Cor de chasse et 3 chiffres.	30,67	30,80
Aviation légère de l'armée de terre (ALAT) et 1 chiffre.	25,93	26,06
ALAT et 2 chiffres.	30,55	30,68
ALAT et 3 chiffres.	35,30	35,44
Grenade légion étrangère.	16,40	16,53
ALAT simple.	19,26	19,39
Lyre musique.	19,26	19,39
Foudre état-major.	26,56	26,69
Torches croisées.	17,76	17,89
Croix et palmes.	21,88	22,00
Croissant et 1 chiffre.	21,07	21,20
Corps des experts.	15,45	15,58
Autre modèle.	20,59	20,72

3. PRIX DES DÉCORATIONS.

3.1. **Médailles (sans agrafe).**

MÉDAILLES.	TRAVAUX ADMINISTRATIFS (POINTS OU EUROS).
Médaille militaire.	31,04
Croix de guerre théâtres d'opérations extérieures.	12,47
Croix de la valeur militaire.	30,85
Croix du combattant.	30,15

Médaille de l'aéronautique	42,28
Médaille d'outre-mer.	7,10
Médaille d'or de la défense nationale.	22,35
Médaille d'argent de la défense nationale.	19,72
Médaille de bronze de la défense nationale.	17,08
Médaille d'or des services militaires volontaires.	50,17
Médaille d'argent des services militaires volontaires.	29,27
Médaille de bronze des services militaires volontaires.	25,72
Médaille commémorative française.	30,30
Médaille de reconnaissance de la nation.	33,30
Médaille d'honneur actes de courage et dévouement or.	78,91
Médaille d'honneur actes de courage et dévouement argent 1cl.	64,40
Médaille d'honneur actes de courage et dévouement argent 2cl.	45,21
Médaille d'honneur actes de courage et dévouement bronze.	34,58
Insigne des blessés militaires.	11,83

3.2. **Montage des médailles et confection des barettes de décorations.**

ARTICLES ET RÉALISATION.	TRAVAUX ADMINISTRATIFS.	
	MONTAGE MÉDAILLES (POINTS OU EUROS).	CONFECTION BARRETTES DE DÉCORATIONS (POINTS OU EUROS).
Forfait montage par médaille ou ruban.	2,82	2,82
Agrafe ou chiffre.	3,05	1,83
Étoile.	1,48	1,42
Palme.	2,28	1,35
Étoile des blessés.	-	2,75
Pin's posé.	0,95	0,95
Rosette.	-	8,54
Applique décoration allemande.	-	3,95
Palmier.	-	2,02
Forfait de prise en compte.	2,66	

4. TEXTE ABROGÉ.

Le tableau n° 513/DEF/DCSCA/SD_AS/B.LOG du 29 janvier 2013 modifé, relatif aux prix des travaux exécutés par les maîtres ouvriers du groupe de spécialités « armées de terre et de l'air » en 2013, est abrogé à compter du 1er janvier 2014.

5. PUBLICATION.

Le présent tableau sera publié au *Bulletin officiel des armées*.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

Le commissaire général de 2e classe,
sous-directeur « achats-soutien »,

Alain RIBES.